



PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 AOÛT 2024

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal le 8 juillet 2024
2. Convention d'adhésion aux services de prévention du CDG59
3. Admission en non-valeur
4. Remboursement de location de salle
5. Demande de subvention auprès de la direction de la mémoire, de la culture et des archives
6. Tarifs repas, boissons de la fête communale
7. Tarifs brocante de la fête communale

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil municipal le 8 juillet 2024

Le Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal en date du 8 juillet est approuvé.

2. Convention d'adhésion aux services de prévention du CDG59

Monsieur le maire sollicite l'accord du conseil municipal pour adhérer à la convention des services de prévention du CDG 59. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention des services de prévention du CDG 59.

3. Admission en non-valeur

Le conseil municipal par 10 voix « CONTRE » : Refuse l'admission en non-valeur de recettes pour les sommes de 13,00 €, 31,00 € et 100,00 €.

4. Remboursement de location de salle

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à procéder au remboursement d'une location de salle à la demanderesse, pour un montant de 100,00 €.

5. Demande de subvention auprès de la direction de la mémoire, de la culture et des archives

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 10 997,75 € auprès du Ministère des Armées pour les travaux de rénovation du monument aux morts de Troisvilles.

6. Tarifs repas, boissons de la fête communale

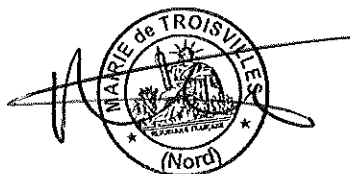
Le Maire propose à l'assemblée les tarifs des repas et boissons de la fête communale. Le conseil municipal valide ces tarifs à l'unanimité.

7. Tarifs brocante de la fête communale

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix de la brocante lors de la fête communale du 31 août 2024 de 08 heures à 17 heures à 2€ les 5 mètres et 3€ les 5 mètres supplémentaires. Le Conseil Municipal accepte ces tarifs à l'unanimité.

Monsieur le Maire clôt la séance à 20H03.

Le Maire,
Jérémy RICHARD



La secrétaire de séance,
Guislaine BLARY